

## Accréditations presse tour Eiffel

### Période JOP 2024

Pendant les JOP 2024, la Société d'Exploitation de la Tour Eiffel (SETE) – entreprise qui gère et opère le monument - met en place un processus d'accréditation spécifique pour l'accueil des médias sur le site de la tour Eiffel, très sollicité sur la période.

Des créneaux de visite en petits groupes, dans le cadre de reportages ou tournages, ont été prédéfinis afin d'accueillir les équipes dans les meilleures conditions. Les sollicitations étant nombreuses et les capacités d'accueil limitées, nous vous recommandons de nous faire parvenir vos demandes au plus tard 24h avant la date de visite souhaitée, en suivant le processus énoncé ci-dessous.

#### **Préambule : l'accueil des médias à la tour Eiffel**

- Une **zone média** a été créé au premier étage du monument avec des assises, des tables et une vue extérieure sur le Champions Park côté Trocadéro. Elle est à privilégier pour les interviews ou duplex/directs sur le monument.
- En raison de l'affluence sur le monument pendant la période, merci de noter que toutes les zones du monument ne seront pas accessibles pendant ces créneaux de visite.
- Le monument ne possède pas de vestiaires ou d'espace pour garder du matériel. Celui-ci demeure sous la responsabilité des équipes médias pendant toute la durée de leur présence sur le monument Les équipes sont invitées à n'apporter que le matériel strictement nécessaire.

#### **Processus d'accréditation**

##### Cas n°1

→ Si vous faites partie des photographes accrédités par Paris 2024, merci de faire suivre directement votre demande à l'équipe photo de Paris 2024 (Pascal Rondeau : [prondeau@paris2024.org](mailto:prondeau@paris2024.org) et Annabelle Jotic [ajotic@paris2024.org](mailto:ajotic@paris2024.org) )

##### Cas n°2

→ Pour tout autre cas, merci d'adresser votre demande de tournage/prise de vues à l'adresse [communication@toureiffel.paris](mailto:communication@toureiffel.paris) avec pour objet « **demande d'accréditation presse + [nom du média]** »

Merci de préciser dans le corps du mail, les informations suivantes :

- L'objet de votre demande d'accréditation (sujet, angle, espace(s) de tournage souhaité(s), demande d'interview(s)...)
- Une copie de votre accréditation Paris 2024 si vous en disposez.
- La date de visite souhaitée
- Le nombre de personnes à accréditer, leurs noms, prénoms et fonctions\*
- Un référent présent le jour J et son numéro de téléphone

\* Veuillez noter qu'en raison d'un grand nombre de demandes et d'une affluence importante sur le monument, l'équipe devra être réduite au minimum et le matériel le plus léger possible.

### Traitement de votre demande

- Si votre demande d'accréditation est validée, **un créneau de visite** vous sera proposé par retour de mail. Il n'est malheureusement pas modifiable.
- Une **accréditation presse** vous sera transmise, elle énoncera les conditions d'autorisation du tournage/reportage
- L'accréditation presse est **nominative**. Tout changement de noms devra être signalé au plus tard 24h avant le jour de la visite.
- Un membre de l'équipe communication tour Eiffel **vous accompagnera pendant la durée du tournage/reportage**. Vous recevrez son nom et numéro de téléphone.

### Le jour de votre venue

- L'équipe accréditée devra se présenter à l'horaire indiqué au **6, avenue Gustave Eiffel (entrée du personnel de la tour Eiffel)** et prévenir l'accompagnateur tour Eiffel de son arrivée
- Les documents à présenter **impérativement** sont :
  - **Une pièce d'identité pour chaque membre de l'équipe** (passeport ou carte d'identité)
  - **L'accréditation tour Eiffel**
  - **L'accréditation Paris 2024** \*le cas échéant.

*\* Pour rappel, seule l'accréditation presse de type « E » délivrée par le Comité National Olympique (CNO) autorise la captation d'images des sites olympiques.*